



A l'occasion du second anniversaire du décès du Rav Raphaël Kahn, sa fille relata le récit suivant :

«Lorsque le Rav Sim'ha Gorodetski était emprisonné en Russie soviétique, ses juges tentèrent, à différentes reprises, de le briser moralement et de lui faire avouer ses 'fautes', ses actions de diffusion du Judaïsme. On lui demanda, en particulier, de donner les noms de tous ceux qui lui étaient venus en aide. Pour cela, les juges lui affirmèrent que son épouse avait également été emprisonnée et ils lui remirent une lettre, en yiddish, imitant parfaitement son écriture, dans laquelle elle lui demandait d'avouer, afin que ses enfants ne grandissent pas comme des orphelins.

La falsification était si parfaite qu'il ne remit même pas en cause l'authenticité de cette lettre. Il vécut alors un moment très difficile et il se demanda s'il ne devait pas avouer, comme son épouse le lui demandait. Soudain, il prit la décision de le faire et, aussitôt, il demanda à son gardien de le faire déférer, encore une fois, devant les juges. Par la suite, pour une raison qu'il

était incapable d'expliquer, il s'endormit soudain. Il fit alors un rêve, au cours duquel il vit son ami, le Rav Raphaël Kahn, qui lui dit :

‘Sim’ha, tiens bon ! N'avoue pas ! J'ai demandé une bénédiction au Rabbi et, avec l'aide de D.ieu, tu seras bientôt libéré !’

Le Rav Sim’ha Gorodetski se réveilla en sursaut. Il fut conduit devant les juges et, quand il affirma qu'il n'avait rien à leur dire, ceux-ci le frappèrent parce qu'il avait osé les déranger en vain. Peu après, il fut effectivement libéré et il quitta la Russie. Il voulut alors, avant tout autre chose, rencontrer son ami, le Rav Raphaël Kahn, pour le remercier. Quand il lui fit part de ce qui s'était passé, celui-ci lui répondit :

‘Je ne sais pas ce qu'est ce rêve. En revanche, je te confirme qu'à cette période, j'ai effectivement écrit au Rabbi afin de solliciter sa bénédiction pour ta libération.’ »

Changement de comportement

Le Rav Slabatitski, émissaire du Rabbi à Anvers, en Belgique, raconte :

“Lorsque nous étions élèves de la Yechiva, auprès du Rabbi, certains d’entre nous observaient le moindre geste que faisait Rabbi et ils tentaient même de l’interpréter. Ceux-là s’aperçurent, en particulier, que le Rabbi, quand il s’asseyait sur son fauteuil, pendant la prière de Min’ha, lors de la répétition de l’officiant et qu’il observait son Sidour, avait l’habitude de poser la main sur son front, en cachant partiellement ses yeux.

Puis, un certain laps de temps s’écoula et les élèves purent alors s’apercevoir que le Rabbi n’adoptait pas systématiquement cette attitude. Il pouvait lui arriver de placer sa main de cette façon, alors que, d’autres fois, il ne le faisait pas. Leur curiosité s’en trouva aiguisée et l’un d’eux décida de rechercher une explication. Chaque fois que le Rabbi plaçait la main sur le front, il observa donc qui se trouvait alors dans la synagogue. Au bout de quelques jours, il eut l’impression d’avoir trouvé la solution de l’énigme.

A l’époque, il arrivait qu’un grand invalide de guerre assiste à la prière de Min’ha. Cet homme était si gravement mutilé que la plupart des présents avaient du mal à le regarder. L’élève s’aperçut que, lorsque cet homme était présent, même s’il se tenait sur le côté, le Rabbi ne se couvrait pas le visage. En effet, cet infirme aurait pu penser que le Rabbi ne voulait pas le voir !

Cette anecdote montre l’extrême sensibilité du Rabbi et son profond souci de ne vexer personne. On peut ainsi comprendre qu’il soit attentif à ce qui peut advenir à chaque Juif de par le monde, qu’il lui accorde sa bénédiction et qu’il lui insuffle la force.”